

Les Franciliens et le grand Paris

<https://www.ifop.com/publication/les-franciliens-et-le-grand-paris/>

Ifop – décembre 2018

Notaires de Paris

Une acceptation majoritaire du fait du « Grand Paris »

Longtemps perçu comme une structure territoriale lointaine et désincarnée, le Grand Paris fait désormais l'objet d'une appropriation croissante de la part des Franciliens. En effet, près de deux tiers (68 %) se déclarent aujourd'hui « optimistes » en pensant à l'impact des projets du Grand Paris sur leur situation personnelle – un optimisme sujet à une fracture générationnelle puisqu'il se révèle particulièrement prégnant chez les plus jeunes (83 % des 18 à 24 ans) mais tend à décroître avec l'âge (jusqu'à 51 % chez les 65 ans et plus).

Aussi, le Grand Paris n'est plus envisagé comme une démarche injuste, qui favoriserait davantage le cœur d'agglomération et n'apporterait rien à ses zones les plus périphériques. Quel que soit l'échelon envisagé, la mise en œuvre du Grand Paris est perçue comme une bonne chose par une majorité des habitants : 81 % estiment que ce projet aura des conséquences positives pour la petite couronne, 80 % pour Paris, 77 % pour la grande couronne, 71 % pour la commune où ils habitent et 71 % pour eux-mêmes.

Dans le détail, cet impact positif s'illustre principalement dans des domaines directement dépendants de l'infrastructure de transports, qui constitue la clé de voûte des réalisations du Grand Paris : les loisirs (pour 79 % des Franciliens), l'entreprise où l'on travaille (78 %) et le travail (76 %), tout simplement. Parmi les différents domaines testés, les projets immobiliers accusent un léger retrait (59 % estiment que le Grand Paris aura un effet positif en la matière) mais demeurent bénéficiaires du Grand Paris pour une majorité des habitants.

Grand Paris et aspirations immobilières : anticipation d'effets positifs et craintes de montée des prix

Si une immense majorité des Franciliens se déclare aujourd'hui satisfaite de son logement (86 %), le constat se révèle un peu moins positif pour le quartier d'habitation : « seuls » 72 % des personnes interrogées se disent satisfaites du quartier ou de l'endroit où elles vivent, ce taux chutant à 54 % en Seine-Saint-Denis notamment. De fait, les attentes des Franciliens en matière immobilière de concentrent moins sur les qualités des logements que sur leur situation géographique et le cadre de vie.

Ces attentes s'inscrivent dans un contexte de forte disposition à la mobilité, dans lequel la perspective du Grand Paris joue un rôle de catalyseur : un tiers des Franciliens (34 %) envisagent ainsi de quitter Paris et sa région à la lumière des perspectives offertes par le Grand Paris, notamment sa faculté à faciliter une plus grande mobilité en Ile-de-France (82 % estiment cette conséquence probable).

Or, si le Grand Paris est vu comme un facilitateur de mobilité, il soulève aussi des craintes en matière d'immobilité et d'égalité territoriale : 90 % des Franciliens s'attendent à ce que le développement des nouvelles lignes de transports entraîne une augmentation du coût de l'immobilier et 84 % redoutent que ces infrastructures ne bénéficient qu'aux villes desservies, sans que leurs bénéfices rayonnent au-delà. Quoi qu'il en soit, le Grand Paris est vu comme un acteur à même de rebattre les cartes du contexte immobilier en Ile-de-France : il offrira de nouvelles perspectives de logement (pour 75 % des habitants), permettra de déconcentrer le marché de l'immobilier parisien grâce aux nouvelles lignes de transports (71 %) et favorisera l'environnement dans les projets à venir (58 %).

La famille : elle aussi bénéficiaire du Grand Paris et du souhait de transmission

Aux yeux des Franciliens, le Grand Paris constitue aussi une opportunité pour améliorer le quotidien des familles : trois quarts des Franciliens (76 %) s'attendent ainsi à ce que le développement des nouvelles lignes de transports facilite l'organisation des familles et leur capacité à se réunir.

Toujours à propos de la famille, 16 % des Franciliens déclarent avoir déjà commencé à préparer la transmission de leur patrimoine, cette démarche étant principalement motivée par la volonté de protéger leurs héritiers à trois égards : protéger la situation des enfants ou partenaires (58 % de citations), protéger leur patrimoine en leur évitant de payer des droits de succession (58 %) et les protéger des tracasseries des démarches administratives (55 %).

Les notaires : une place et un rôle pleinement légitimes pour accompagner les projets de vie

Parmi les Franciliens ayant déjà eu recours aux services d'un notaire, 86 % se déclarent satisfaits de leur prestation. Ce niveau de satisfaction à l'égard du travail des notaires se révèle donc massif et extrêmement élevé, quelle que soit la catégorie de population observée.

Chez l'ensemble des personnes interrogées, c'est la dimension conseil et apport de solutions (dans le cadre d'un projet immobilier, d'une succession, etc.) qui constitue la principale motivation à consulter un notaire : 50 % des Franciliens citent cet item, devant l'aide concrète à la mise en œuvre des projets (33 %) et l'information (17 %). Parallèlement, on observe que le critère géographique revêt une importance mineure : seuls 28% des habitants d'Ile-de-France estiment ce critère primordial dans le choix de leur interlocuteur, ce qui témoigne d'un maillage efficace des notaires dans la région.

Enfin, dans la perspective du Grand Paris, 60 % des Franciliens estiment que les notaires ont un rôle important à jouer. Ce score se révèle à la fois élevé, témoignant ainsi d'un capital confiance important à l'égard de la profession, mais aussi susceptible de progresser à l'avenir, le caractère « incontournable » des notaires dans la réalisation du Grand Paris restent à construire et à consolider.

Fiche technique

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 508 personnes, représentatif de la population de la région Ile-de-France âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par département et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 8 au 12 octobre 2018.